

33 étudiants ont été diplômés en juin.

Sur 33 étudiants questionnés, 24 ont répondu (72,7 %), l'enquête concerne uniquement ceux qui ont répondu. Elle se compose de deux parties :

- la première partie concerne l'évolution des ASS diplômés au cours du premier semestre suivant l'obtention de leur diplôme,
- la deuxième partie est une photographie de leur situation au 1er janvier 2019.

1. Quelle est votre situation actuelle ?

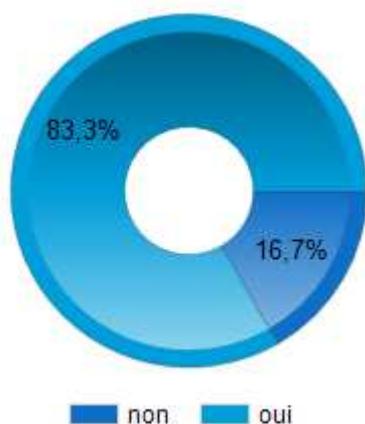


Au moment de l'enquête, 87% des personnes interrogées ont un emploi dans le secteur professionnel et 4,3% hors secteur professionnel. Deux répondants se déclarent au chômage.

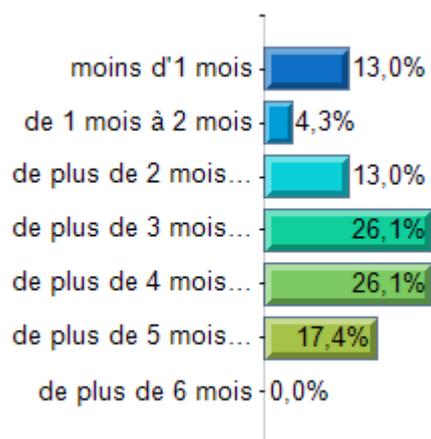
Dans l'enquête précédente, en janvier 2018 (diplômés 2017), 84,2% des personnes interrogées avaient un emploi dans le secteur professionnel.

Situation entre le 1er juin et le 31 décembre 2018

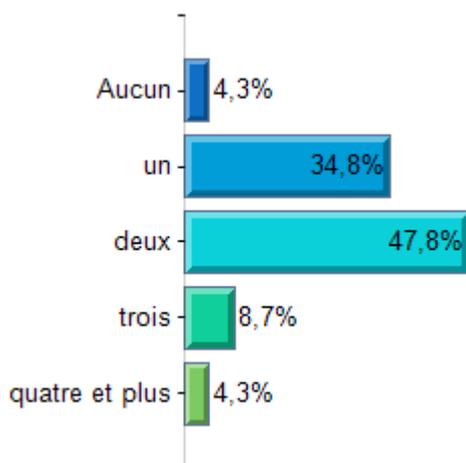
2. Avez-vous eu au moins un emploi correspondant au diplôme d'assistant de service social entre le 1er juin 2018 et 31 décembre 2018 ?



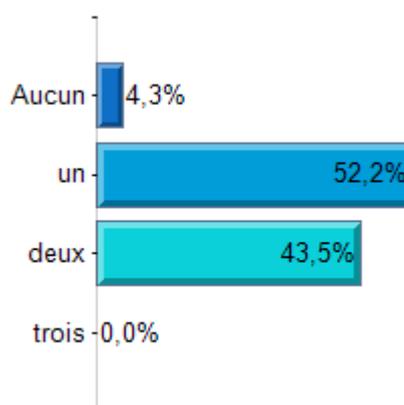
3. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, pouvez-vous estimer votre temps de travail CUMULÉ (dans un emploi d'ASS) ?



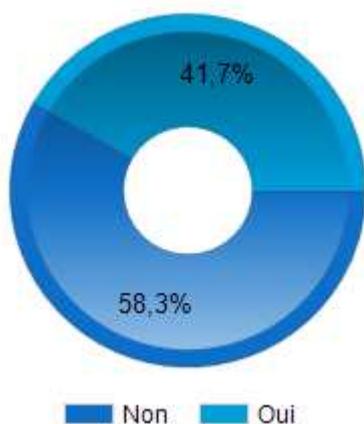
4. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, combien avez-vous eu de contrat(s) de travail ?



5. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, combien avez-vous eu d'employeurs différents ?



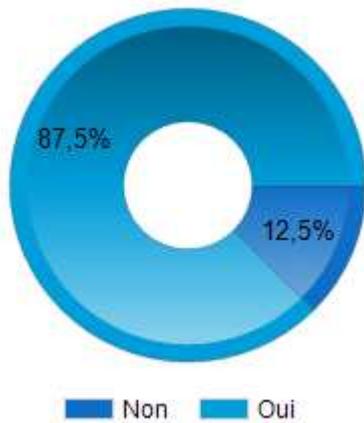
6. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, avez-vous occupé un ou des emplois ne correspondant pas au champ de compétences d'un assistant de service social ?



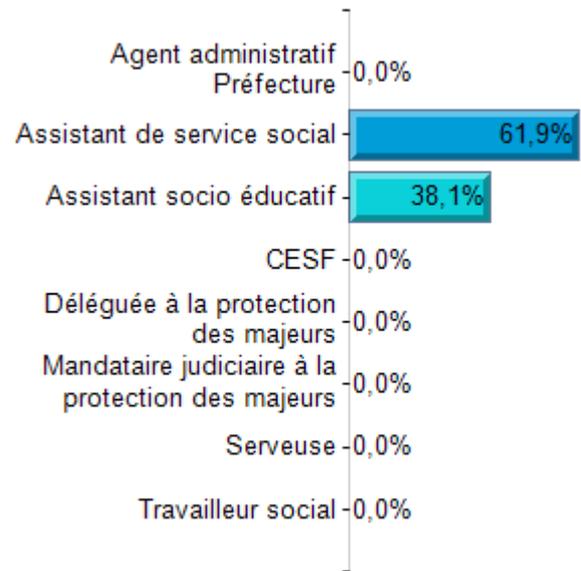
83,3% des répondants ont eu un emploi d'ASS entre le 1er juin et le 31 décembre 2018. Durant cette période, 30,3% ont travaillé trois mois au plus et 69,7% de plus de trois mois à six mois. 34,8% des répondants n'a eu qu'un contrat de travail, alors que 56,5% d'entre eux en a eu au moins trois. 52,2% des personnes n'ont eu qu'un employeur et 43,5% deux employeurs. 41,7% des personnes a occupé au moins un poste ne correspondant pas à son diplôme d'ASS.

Situation au 1er janvier 2019

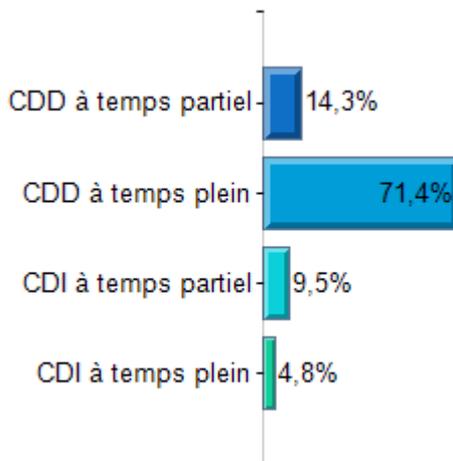
7. Avez-vous un emploi depuis le 1er janvier 2019 ?



8. Intitulé du poste (janvier 2019) :

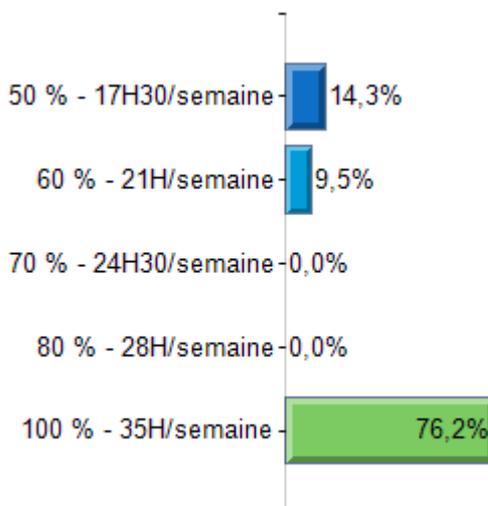


9. Au 1er janvier 2019, êtes-vous en :



87,5% des personnes interrogées ont un emploi au 1er janvier 2019. Pour 100% d'entre eux, l'emploi occupé correspond au diplôme. 76,2% sont à temps plein dont 4,8% en CDI. Les personnes à temps partiel sont toutes au moins à mi-temps. 85,7% des personnes sont en CDD, soit un pourcentage supérieur l'année 2018 (81,3%). Pour l'ensemble des personnes concernées, le temps partiel est subi.

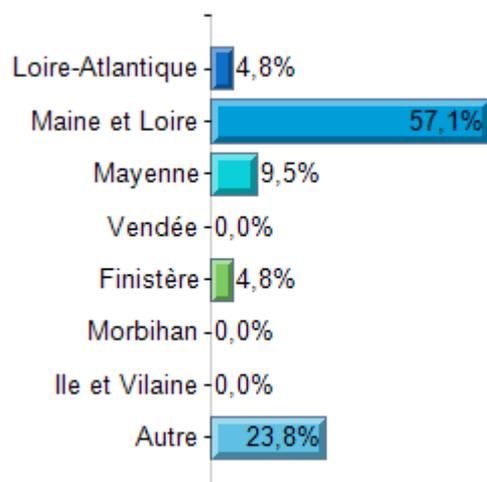
10. Pourcentage du temps de travail



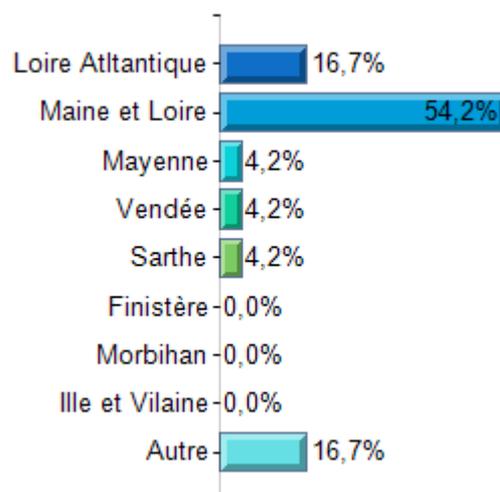
11. Si vous êtes à temps partiel, est-ce un choix personnel ?



12. Département du lieu d'emploi (employeur principal)



25. Dans quel département résidiez-vous avant votre entrée en formation d'Assistant de service social ?

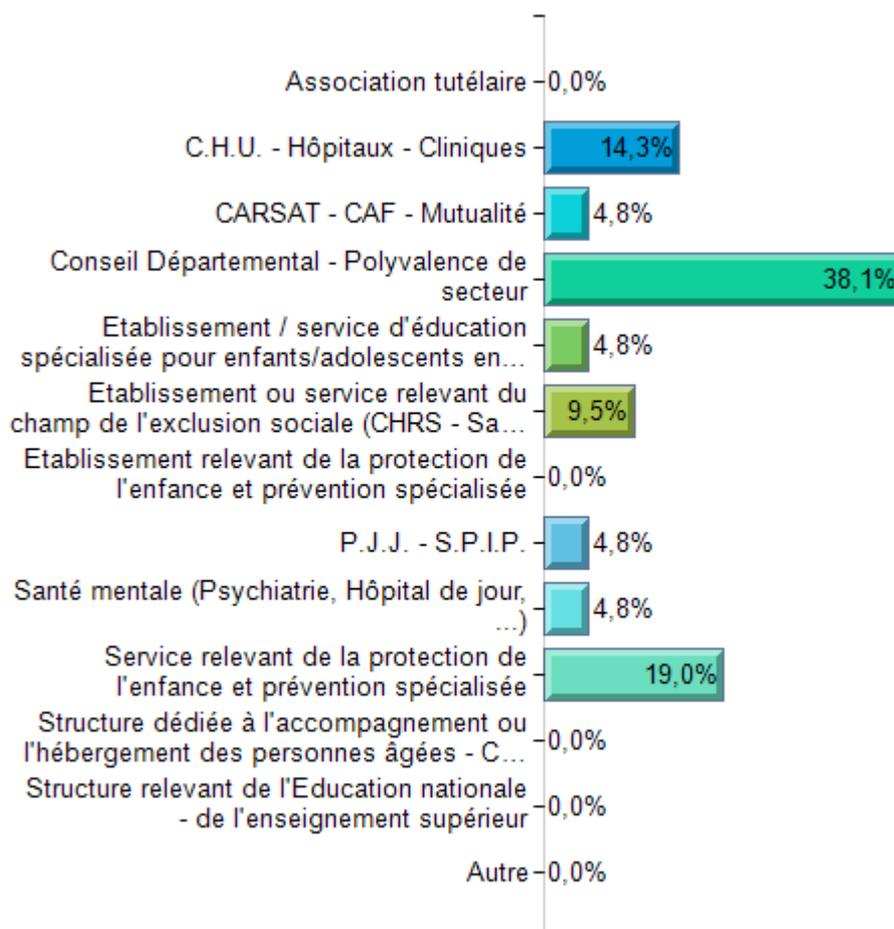


66,7% des répondants travaillent dans la fonction publique (81,3% en 2018) - tous en CDD- 14,3% travaillent dans le secteur associatif et 19% dans le secteur privé.

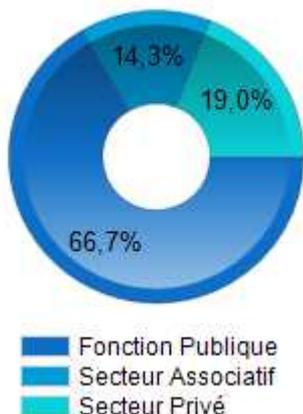
Plus d'un tiers des répondants exercent dans un conseil départemental, 19% dans un service relevant de la protection de l'enfance, 14,8% dans un CHU ou assimilé et 9,5% dans un établissement relevant de l'exclusion sociale.

57,1% des répondants travaillent en Maine et Loire. Avant la formation, 54,2% des personnes résidaient en Maine et Loire. La mobilité est faible avec un légère augmentation des emplois hors région.

14. Employeur principal à partir de janvier 2019



13. Quel est le statut de votre employeur ?



Le salaire moyen brut est de 1793€ mensuel. Il est inférieur dans la fonction publique : 1794€ contre 1849€ dans l'associatif/privé.

La formation et l'obtention du DE sont tout à fait déterminants pour l'obtention d'un poste. Pour 88,9% des personnes, la formation répond à leurs besoins. Toutefois, pour plus de la moitié, la réponse aux besoins n'est que partiel.

16. Votre formation et l'obtention du DEASS ont-elles influé sur l'obtention de votre poste actuel ?

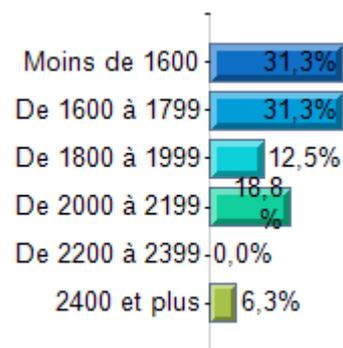
	Nb	% obs.
Je ne sais pas répondre	1	4,2%
Non, j'ai obtenu ce poste sur une autre base	1	4,2%
Non, mon poste est sans rapport avec cette formation	2	8,3%
Oui, cela a été déterminant	20	83,3%
Oui, cela a favorisé l'obtention du poste	0	0,0%
Total	24	100,0%

17. Diriez-vous que votre formation vous permet de répondre aux mieux à vos missions professionnelles actuelles ?

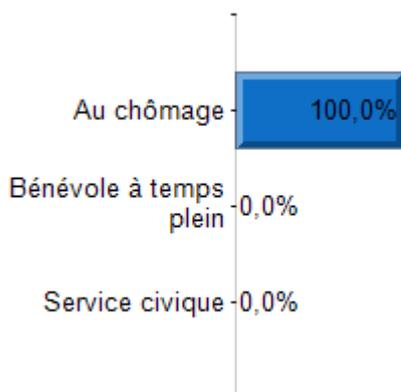
	Nb	% obs.
Je ne sais pas répondre	1	4,2%
Oui, mais partiellement	14	58,3%
Oui, tout à fait	9	37,5%
Total	24	100,0%

15. Niveau de salaire

Moyenne = **1793,94**
Min = **1450** Max = **2849**

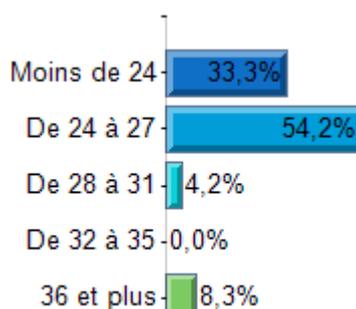


18. Si vous êtes sans emploi au 1er janvier 2019, vous êtes :



23. Votre âge au 1er janvier 2019

Moyenne = **25,38**



22. Votre sexe

